

635 - Développement de la lecture publique

**635 - Développement de la lecture publique -
Propositions financières - Budget primitif 2020**

CD/2019/112

Service chef de file :

K3 - Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin

Résumé :

La politique de lecture publique du Département du Bas-Rhin, compétence obligatoire transférée par l'Etat en 1986, s'inscrit historiquement dans la vie des territoires en s'appuyant aujourd'hui sur un maillage de 194 bibliothèques réparties sur les territoires des Communes et Communautés de Communes du Bas-Rhin, soit un réseau animé par 165 professionnels et plus de 2 000 bénévoles, dont le niveau d'engagement fait exception à l'échelle nationale.

Le budget 2020 marque la mise en œuvre du projet de direction de la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin validé en 2019. Il vise à intensifier l'action et le lien au réseau, notamment sur les champs de la formation et des acquisitions documentaires.

Le présent rapport propose au Conseil Départemental de décider des inscriptions budgétaires pour l'année 2020 en faveur du développement de la lecture publique, politique portée par la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin et structurée autour de quatre missions : offre documentaire, accompagnement et ingénierie de projets communaux et intercommunaux, formation, action culturelle et animation de réseau.

Il est proposé d'inscrire au budget primitif un crédit de 598 000 €.

Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2019	Projet Budget Primitif 2020
D	63510	F	Développement de la lecture publique	218 700,00	218 700,00
D	63510	I	Développement de la lecture publique	554 911,09	379 300,00
			TOTAL	773 611,09	598 000,00

Récapitulatif des montants proposés en recettes par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2019	Projet Budget Primitif 2020
R	63510	F	Développement de la lecture publique	39 000,00	14 000,00
R	63510	I	Développement de la lecture publique	16 000,00	16 000,00
			TOTAL	55 000,00	30 000,00

Cette politique se structure autour de quatre missions définies par le dispositif départemental « Territoires de lecture 2010-2020 » (CG/2014/47) : offre documentaire incluant le numérique (1 750 000 prêts de documents en 2018, soit 10% d'augmentation en un an, notamment par l'intermédiaire des réservations en ligne acheminées par les navettes), accompagnement et ingénierie de projets communaux et intercommunaux, formation (près de 1 000 bénévoles et salariés formés en 2018 lors de 95 sessions de formation), action culturelle et animation de réseau (près de 800 prêts de supports d'animation entre autres).

Le réseau s'appuie sur la palette étoffée des services de la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin, adaptée en permanence à des réalités et projets de territoire et au plus proche de leurs besoins, grâce à la proximité d'action des 4 sites de la BDBR.

Le budget 2020 marque la mise en œuvre du projet de direction de la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin validé en 2019. Il vise à intensifier l'action et le lien au réseau, notamment sur les champs de la formation et des acquisitions documentaires.

Par son action, la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin accompagne la transformation des bibliothèques, vecteurs d'attractivité sur le territoire, en interaction avec l'ensemble des politiques publiques culturelles et sociales du Département. Les services et ressources dédiés au public senior, amplifiés progressivement depuis 2017, répondent à une demande sociale croissante, les bibliothèques étant engagées dans la prévention de la perte d'autonomie, le maintien d'une vie sociale et de pratiques culturelles pour les plus âgés.

En déclinaison du Schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine 2018-2021, il est proposé que l'offre culturelle à destination de la petite enfance et du public adolescent soit renforcée, grâce à la mise à disposition et la valorisation de ressources nouvelles liées aux enjeux numériques (alphabétisation numérique, ressources numériques, jeux vidéo).

La candidature au label « Bibliothèque Numérique de Référence » engagera la transformation digitale de la BDBR et de son réseau, enjeux pour lesquels l'ensemble des services proposés par la BDBR seront mobilisés : ingénierie de territoire sur le champ du numérique, offre documentaire, formation et compétences, outils et ressources d'action culturelle.

1) Le budget de fonctionnement proposé

1.1. Les dépenses

Il est proposé au Conseil Départemental de fixer le montant du budget de fonctionnement de la Bibliothèque départementale à hauteur de **218 700 €** pour 2020.

Ce budget prend en compte l'expression des besoins des utilisateurs des 194 bibliothèques et de leurs usagers, ainsi que les indicateurs d'activité 2018 qui mettent en évidence la poursuite de l'augmentation des prêts et réservations navettes via le catalogue en ligne (+55% en 5 ans). Une augmentation des prêts directs dans les relais BDBR de Sarre-Union et Villé est également constatée.

Le budget de fonctionnement se répartirait principalement selon 3 grands axes :

- **Maintenir et renforcer l'attractivité des bibliothèques du réseau grâce à des ressources documentaires actualisées et renouvelées**

Crédits proposés : 110 700 €

Les dépenses d'acquisitions et d'équipement de documents (livres, CD, DVD, textes lus, périodiques, jeux vidéo, supports d'animation) constituent le poste le plus important pour l'établissement. Les collections nécessitent d'être actualisées régulièrement pour répondre à la demande des usagers et maintenir l'attractivité des bibliothèques du réseau. Par ailleurs, depuis 3 ans maintenant, le prêt des supports d'animation est en baisse en raison de l'obsolescence de ces supports qu'il s'agit de renouveler.

Il est précisé que la présente proposition ne concerne que les supports d'animation, les périodiques, et le réassort documentaire (remplacement de documents abîmés ou livres classiques) et non pas les nouvelles acquisitions de documents qui sont la traduction concrète de projets documentaires définis et pilotés. En effet, et conformément aux dispositions de la circulaire n°INTB0200059C du 26 février 2002 relative aux règles d'imputation des dépenses du secteur public local (titre III Cas Particuliers, sous-titre Cas particulier des bibliothèques), 90% du budget dédié aux acquisitions, et correspondant aux documents acquis pour la première fois ou nouveautés, se trouve en section d'investissement.

Cette proposition intègre l'achat de fournitures et le marché de prestations d'équipement des collections acquises.

- **Réduire la fracture numérique**
Crédits proposés : 42 500 €

Il est proposé que les dépenses de ressources numériques en ligne soient maintenues au même niveau financier qu'en 2019. L'offre numérique en ligne (livres, musique, cinéma) très prisée par le public, est depuis 2018 plus accessible et mieux valorisée grâce à une plateforme unique dont l'accès se fait directement par le portail de la Bibliothèque Départementale. L'offre numérique constitue un vecteur d'inclusion sociale en direction des seniors et des publics adolescents plus spécifiquement touchés par les enjeux de l'alphabétisation numérique et ouvre des perspectives de développement du prêt de livres numériques, qui pourront, à terme, être valorisées à travers le label Bibliothèque Numérique de Référence.

- **Accompagner la modernisation du réseau des bibliothèques publiques et leur valorisation**
Crédits proposés : 65 500 €

- Poursuivre l'appui aux bénévoles. Crédits proposés : 37 000€

Il est proposé que l'effort significatif d'accompagnement au réseau et d'appui aux bénévoles se poursuive grâce à la capacité de la Bibliothèque départementale à proposer des offres de formation sur mesure et sur un territoire donné, à développer une offre de formation en interaction forte avec les politiques sociales du Département du Bas-Rhin (public senior, petite enfance et public adolescent notamment). Ces moyens permettraient de garantir le niveau d'ingénierie technique fortement prisé par le réseau, et seraient portés sur les territoires par les bibliothécaires référents. Par ailleurs, la Bibliothèque Départementale propose un appui logistique à la livraison externalisée des documents pour les bibliothèques du réseau non encore totalement accessibles.

- La valorisation du réseau de lecture publique, le festival VOOLP. Crédits proposés : 25 000€

La valorisation du réseau de lecture publique se traduit par un renforcement de l'accompagnement à l'animation dans les bibliothèques du réseau et les relais de la

Bibliothèque Départementale. L'édition 2019 du festival de contes *Vos Oreilles ont la Parole* (VOOLP) se construit dans une collaboration très étroite avec le réseau, permettant à cet évènement, qui outre les territoires bas-rhinois, est désormais décliné également dans le Haut-Rhin, de constituer un levier pour des projets culturels de territoires, avec un nombre de bibliothèques participantes en augmentation. L'enveloppe dédiée permettrait de maintenir la contribution à la programmation d'environ 70 spectacles dans le Bas-Rhin.

- La contribution aux cotisations obligatoires des droits d'auteur et aux organismes professionnels. Crédits proposés : 3 500€

Les cotisations obligatoires liées à la valorisation et à l'animation (*SACEM, SACD, SPRE*) ainsi qu'aux adhésions aux associations et organismes professionnels des bibliothèques (*Association des bibliothécaires de France, Images en Bibliothèques, Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale, Club des Utilisateurs Orphée – logiciel métier, Conservatoire contemporain de Littérature Orale*) représenteraient 3 500€. L'adhésion aux associations et réseaux métiers permettent aux équipes de bénéficier de journées professionnelles gratuites dans un objectif de formation continue.

1.2. Les recettes

Crédits proposés : 14 000 €

Les propositions de recettes sont réduites par rapport à celles inscrites aux précédents BP, en raison d'un désengagement de la Région pour le festival *Vos Oreilles ont la Parole*. Néanmoins, les aides de l'Etat, d'une part, ainsi que la facturation des ouvrages perdus ou abîmés, d'autre part, permettent d'envisager un niveau de recettes non négligeable. Un modèle économique spécifique a également été mis en place en 2018 pour valoriser les livres trop anciens sortis des collections de la Bibliothèque départementale, par le biais d'un partenariat avec une entreprise d'insertion professionnelle locale, au bénéfice de la lutte contre l'illettrisme (CP/2018/026).

2) Le budget d'investissement

2.1. Les dépenses

Il est proposé au Conseil Départemental de fixer le montant du budget d'investissement de la Bibliothèque départementale à hauteur de **379 300€** pour 2020 (baisse par rapport à 2019 liée à la fin des paiements des contrats de territoire lecture publique), selon les principaux axes suivants :

- **Ressources documentaires actualisées et renouvelées**
Crédits proposés : 358 300€

Plus de 50% des 520 000 documents de la Bibliothèque Départementale a plus de 11 ans. Plusieurs catégories documentaires très demandées nécessitent un réassort important, comme par exemple les bandes dessinées jeunesse, documents les plus réservés et dont 50% sont usés et ont plus de 15 ans d'âge.

90% des acquisitions de la Bibliothèque Départementale sont de nouvelles acquisitions destinées à compléter le fonds existant et relèvent donc des dispositions de la circulaire n°INTB0200059C du 26 février 2002 relative aux règles d'imputation des dépenses du

secteur public local (titre III Cas Particuliers, sous-titre Cas particulier des bibliothèques), ce qui permet à la collectivité une récupération de la TVA soit environ 35 500€ annuels sur la base de 90% du budget d'acquisitions de 2019.

Cette proposition permettrait de maintenir le renouvellement des collections tel qu'il a été entamé depuis trois ans, faire baisser l'âge médian de certaines catégories de documents très fortement prisées du public. Elle répondrait aux priorités d'action définies dans le Schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine 2018-2021 notamment en contribuant à l'accès au livre pour les tout-petits et répondrait aux besoins documentaires liés à la construction du relais de Sarre-Union.

- **Démarrage du projet de labellisation « Bibliothèque Numérique de Référence » et investissement en matériels informatiques et numériques**
Crédits proposés : 16 000 €

Ce montant fait écho au développement de l'offre numérique et à la politique d'acquisitions documentaires de ces ressources au sein du budget de fonctionnement, notamment pour l'acquisition de liseuses et tablettes numériques mises à disposition des bibliothèques du réseau pour leurs publics, et plus particulièrement des points-lecture dans l'optique de lutter contre « l'illectronisme » jusque dans les plus petites communes, mais aussi pour l'acquisition de matériels numériques innovants de types robots, consoles ou outils d'aide à la programmation par exemple, adaptés à tous les types de publics des bibliothèques.

- **Besoins en mobilier et matériels informatiques et numériques de la Bibliothèque Départementale**
Crédits proposés : 5 000 €.

Ce montant permet chaque année à la Bibliothèque départementale de renouveler une partie de son mobilier de bibliothèque spécifique, désormais obsolète ou trop ancien ou abîmé pour être réparé. Il est à noter que tout ce qui peut être réparé est financé sur le budget de fonctionnement.

2.2. Les recettes **Crédits proposés : 16 000 €**

Il est proposé d'inscrire 16 000€ en recettes, correspondant à la première annuité de subvention de l'Etat dans le cadre de la réhabilitation des espaces d'accueil et de prêt du site de Truchtersheim qui devrait intervenir d'ici fin 2020.

Néanmoins, il est porté à l'attention de l'Assemblée départementale que des recettes supplémentaires sont envisagées dans le cadre de la labellisation « Bibliothèque Numérique de Référence » mais dont le montant, inconnu à ce jour, sera corrélé aux axes du projet qui seront labellisés (courant 2020).

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2020 de l'axe d'intervention 635 - Développement de la lecture publique :

- 218 700€ de dépenses en section de fonctionnement
- 379 300€ de dépenses en section d'investissement

- 14 000€ de recettes en section de fonctionnement
- 16 000€ de recettes en section d'investissement

Strasbourg, le 27/11/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY